



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E199714

VALABLE JUSQU'AU 11/09/2024

ÉDITÉ LE 21/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : _/_/_/
Forme juridique : SAS

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 914 592 027 00017

Code NACE : 4120B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041T18392

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041T18392

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : RENOVECO

2 RUE DE L'AVENIR
76120 LE GRAND QUEVILLY

Téléphone : 06 27 41 53 19

Portable : 06 27 41 53 19

Fax :

Site Internet :

E-mail : agence.renoveco@outlook.fr

Responsabilité légale :
CHIAPPE TOM PRÉSIDENT / CHIAPPE TOM PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611 PROB	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste)	12/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/09/2023
o Fenêtres de toit	12/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	12/09/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	12/09/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	12/09/2023
o Isolation des combles perdus	12/09/2023
o Isolation des planchers bas	12/09/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.